

ANNE DE MARQUETS

Religieuse cloîtrée du Monastère royal de Poissy¹, poétesse inconnue sauf pour quelques articles de revue et quelques indications dans les recueils biographiques et bibliographiques, Anne de Marquets n'est certes pas la porte-drapeau des traducteurs de son temps. Elle mérite toutefois de se tailler une place parmi les traducteurs français de la Renaissance, d'autant plus que dans l'état actuel des recherches, on ne recense qu'une quinzaine de femmes s'adonnant à cette activité à cette époque.

On ne peut pas dire qu'elle ait inauguré ou introduit les tendances, les innovations et les mouvements intellectuels qui marquent la période de transition entre le Moyen Âge et l'ère classique en France, comme l'ont fait les Rabelais, Ronsard, Du Bellay ou Montaigne. Cependant, elle compte parmi les écrivains et traducteurs d'une importance secondaire ayant adopté, imité et propagé ces transformations.

Biographie

Anne de Marquets naît à Marques, en France, vers 1533². Elle est issue d'une famille noble de Normandie, très cultivée pour l'époque. Vers l'âge de dix ans, elle entre au Monastère royal de Poissy et se révèle bientôt une enfant dotée d'une intelligence extraordinaire. Puisque son couvent s'est vu confier l'éducation des jeunes filles, comme tous ceux de l'ordre des dominicaines, elle ne tarde à devenir institutrice. Elle prend le voile peu de temps après, en 1548.

Toute sa vie durant, Anne de Marquets se consacre surtout à l'enseignement. Elle favorise particulièrement l'étude de la langue française, à laquelle son couvent accorde une grande importance, et cultive chez ses élèves l'amour de la poésie, art pour lequel elle manifeste une prédilection marquée depuis sa jeunesse (Seiler 1969 : 20). Le reste de son temps, elle le passe devant l'écritoire à composer des vers ou à traduire.

Elle mène ainsi une vie bien remplie, coupée physiquement du monde extérieur, mais en étroite liaison avec celui-ci par sa production littéraire, qui jouit à l'époque d'une grande popularité tant auprès des religieuses de Poissy, du lectorat français que des grands écrivains. Elle devient aveugle vers la fin de sa vie et s'éteint à l'âge de 55 ans, le 11 mai 1588, la veille de la «Journée des Barricades³» (Seiler 1969 : 94).

Œuvres originales

Anne de Marquets a écrit bon nombre de sonnets, de prières et de devises et ce, dès son plus jeune âge. Ses œuvres n'ont pas toutes été publiées, mais certaines ont paru dans des recueils entre 1562 et 1605.

Elle compose sa première série de poèmes à l'occasion d'un Concile national tenu en septembre 1561 à Poissy, où s'étaient réunis les plus illustres personnages de l'Église et de l'État⁴. Elle ne rédige ces vingt sonnets et vingt-six pasquins que pour son propre plaisir et pour celui d'un cercle restreint d'amis intimes, mais ses poèmes se mettent tout de même à circuler en dehors des murs du couvent sous le titre de *Pasquins pour le Concile National* (Seiler 1969 : 25). On en trouve d'ailleurs de nombreuses copies dans les manuscrits du temps. Un huguenot, croyant voir dans ces *Pasquins* une attaque contre sa foi, écrit un poème en réponse à ceux de Soeur Anne⁵ (Seiler 1969 : 25). Celle-ci prépare une contre-réponse intitulée *Épître aux lecteurs*, qui paraît avec les poèmes de l'édition qu'elle corrige et publie, contre son gré, en 1562⁶.

C'est d'ailleurs grâce à l'affaire du Concile que les poètes Ronsard (1524-1585) et Dorat (1508-1588)⁷ font la connaissance de la poétesse. À cette époque s'établit également une solide amitié entre Soeur Anne et le théologien Claude d'Espence (1511-1571), ami intime et protégé du Cardinal de Lorraine (Seiler 1969 : 46).

En 1605, soit dix-sept ans après sa mort, paraît le plus important recueil d'Anne de Marquets : les *Sonnets spirituels*. Les poèmes de la religieuses sont précédés d'une épître dédicatoire et de dix pièces liminaires d'écrivains de l'époque, dont un sonnet de Ronsard, et suivis de vers de plusieurs auteurs sur

les vertus et la mort de la poétesse.

Traduction

La première traduction publiée de la religieuse remonte à 1563. Il s'agit du poème latin *Parasaeve* de Claude D'Espence, paru dans un petit recueil du théologien parisien contenant aussi une énigme, composée en vers français par Anne de Marquets. Quelques années plus tard, D'Espence demande à nouveau à Soeur Anne de traduire ses compositions latines. Cette fois, il veut lui faire mettre en vers français ses *Collectes liturgiques*⁸ et son poème *Violae Martiae Descriptio*. Le tout paraît en 1566, dans un recueil offert à Marguerite de Valois, soeur du roi Charles IX.

La poétesse accepte la proposition de D'Espence avec beaucoup de réticence. En cette époque d'agitation religieuse – on est au fort de la Réforme – les traductions de prières liturgiques en langue vulgaire ne se font pas sans difficulté et donnent souvent lieu à de vives critiques. D'Espence aurait attribué cette hésitation à la modestie, à l'humilité de la dominicaine (Seiler 1969 : 50). Peut-être avait-il raison, mais il est vrai aussi que le scepticisme des catholiques envers la prolifération des traductions en langue vulgaire, souvent peu fidèles, ne devait pas inspirer à la religieuse une grande envie d'effectuer ce travail. En outre, l'orthodoxie du théologien avait été jugée suspecte : à plusieurs reprises, il avait été obligé de se défendre contre des accusations d'hérésie (Seiler 1969 : 50). D'Espence fait appel à la princesse Marguerite pour convaincre la religieuse d'entreprendre la traduction. Soeur Anne accepte, mais à condition que sa traduction reste anonyme, pour protéger sa réputation de dominicaine. D'Espence n'inscrit donc que les lettres ADM à la fin de la version française de ses *Collectes* (Seiler 1969 : 51).

Anne de Marquets aurait aussi traduit, entre 1566 et 1568, plusieurs autres poèmes de D'Espence, toujours sous le couvert de l'anonymat.

Les relations entre Anne de Marquets et Claude D'Espence attirent sur la religieuse l'attention de Marguerite de Valois. À la suite d'une rencontre entre les deux femmes, la princesse demande à Anne «quelques petits fruits de

[s]es études» (de Marquets, citée par Seiler 1969 : 54). La religieuse, doutant d'abord de ses inventions poétiques, cherche à imiter d'autres poètes plutôt qu'à s'adonner à des créations originales. Elle se met alors à la recherche d'une œuvre à traduire qui soit digne de sa destinataire. Son choix s'arrête sur les *Carmina sacra* de l'italien Marcantonio Flaminio (1498-1550). Trois raisons motivent sa décision : Soeur Anne partage les vues de l'auteur; les œuvres de ce dernier sont très admirées en France, et enfin ce texte latin est dédié à Madame de Savoie, tante de la princesse Marguerite. La dominicaine s'attaque donc à la traduction de ces poèmes, qui paraissent en 1568 sous le titre *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminus*⁹. Malgré son manque de confiance initial, elle se permet d'ajouter un choix de ses propres poésies à la fin du recueil.

Les œuvres de Soeur Anne (compositions ou traductions) ont toujours retenu l'attention des milieux littéraires et religieux de l'époque et ce, depuis ses tout premiers poèmes écrits pour le Concile national. *Les Divines poésies*, en particulier, ont été si appréciées qu'une seconde édition fut nécessaire l'année suivant leur parution (Seiler 1969 : 74). Seiler attribue cet intérêt au fait que l'œuvre est dédiée à la princesse Marguerite et à la vogue des œuvres des néolatinistes italiens en général, et celles de Flaminio en particulier.

Conception de la traduction et manière de traduire

Anne de Marquets ne semble pas avoir écrit de textes entiers sur ses traductions ou sur la traduction en général¹⁰. Par contre, certains passages des lettres qu'elle a adressées à la princesse Marguerite fournissent des indices sur sa façon de voir la traduction et sa manière de traduire. Ces «gleanures» sont fort intéressantes, mais l'étude exhaustive réalisée par Mary Hilarine Seiler sur la religieuse de Poissy s'est révélée d'une plus grande utilité vu l'inaccessibilité des œuvres ou de la correspondance de la religieuse¹¹. Les passages d'Anne de Marquets cités ici sont donc tous tirés de cette étude.

Il faut dire, d'abord et avant tout, que la religieuse ne traduit pas uniquement pour son bon plaisir : elle a des objectifs bien précis en tête. En bonne dominicaine, sa vie entière est consacrée au service de Dieu, et tout ce

qu'elle fait doit *Le servir*. On peut donc supposer qu'Anne de Marquets n'aurait jamais traduit (ni composé) d'œuvres n'ayant pas un caractère religieux. Ainsi, si elle accepte de traduire les *Collectes* de Claude D'Espence malgré ses réticences initiales, c'est que son travail doit favoriser la propagation de la foi chrétienne. Pour ce qui est de Flaminio, Soeur Anne est convaincue que les *Divines Poésies* «ne peuvent manquer de servir un but utile» (Seiler 1969 : 60), d'abord parce qu'il s'agit d'une œuvre religieuse et qu'elle partage les idées de leur auteur, ensuite et surtout parce qu'elle désire «ramener la poésie à son idéal de beauté morale, [...] l'élever [...] à un niveau plus conforme à l'idéal chrétien» (Seiler 1969 : 60). En choisissant cet auteur, devenu célèbre par ses poésies religieuses, elle veut en outre donner aux poètes français un modèle à imiter, ce qu'elle fera elle-même la première puisqu'elle ajoute ses propres poésies à celles de l'Italien.

La traduction a donc pour elle une fonction prosélytique. En ce sens, son œuvre rejoint un peu celle de Jean Antoine de Baïf (1532-1589), quoique à une échelle plus réduite. En effet, ce membre de la Pléiade a consacré plus de vingt ans de sa vie à produire des versions françaises des *Psaumes* de David, pour que «les loyaux sujets du roi, Sa Majesté très catholique, et non seulement les "hérétiques", [...] puissent avoir accès aux paroles sacrées de David», comme il le dit dans l'une de ses préfaces (cité par Maser 1981 : 334).

En ce qui concerne la poésie religieuse, l'opinion de la traductrice correspond à celle d'autres poètes de son temps, en particulier à celle de Joachim Du Bellay (Seiler 1969 : 63). Elle est convaincue que l'inspiration l'emporte de beaucoup sur la forme : «elle ne se soucie pas que l'"escorce" soit dure, pourvu qu'elle renferme un "fruit suaue et doux," et elle croit que la "diuine ardeur" que recèlent ces vers se transmet même à travers une "malplaisante & indocte escripture"» (Seiler 1969 : 62). La religieuse n'a cependant rien contre la traduction poétique, que condamnent Du Bellay et le groupe de la Pléiade. En effet, dans sa *Deffence et illustration de la langue francoyse*, Du Bellay s'élève contre la traduction en général, parce qu'elle nuit à la création d'œuvres originales en français, et surtout contre ceux qui traduisent les poètes, parce que ce genre d'auteur a, plus que les autres,

de ceste grandeur de stile, magnificence de mots, gravité de sentences, audace et variété de figures, et mille autres lumieres de poésie [...]. Toutes lesquelles choses se peuvent autant exprimer en traduisant, comme un peintre peut représenter l'ame avec le corps de celuy qu'il entreprend tirer après le naturel (cité par Horguelin 1981 : 58)¹².

Malgré cette divergence d'opinion avec Du Bellay, Anne de Marquets s'identifie tout de même davantage au groupe de la Pléiade qu'à l'école marotique, les deux écoles qui s'opposent au cours du XVI^e siècle¹³. D'une part, parce que Clément Marot (1496-1544) avait un penchant pour le protestantisme et s'était attiré les foudres de l'Église et de la Sorbonne pour sa traduction des *Psaumes* de David (Horguelin 1981 : 51), d'autre part, parce que la Pléiade rassemblait une majorité de poètes dans la seconde moitié du siècle, et que la prudente religieuse préférait suivre les grandes tendances que de se rallier à une minorité.

Cette prudence de soeur Anne se reflète également dans ses choix lexicaux : aussi bien dans ses traductions que dans ses œuvres originales, elle refuse d'adopter aveuglément les innovations introduites par les partisans de la Pléiade. En effet, Du Bellay, Rabelais et Ronsard avaient encouragé leurs disciples à enrichir la langue maternelle, entre autres par l'invention de néologismes. La religieuse emploie uniquement des mots ou des expressions qu'elle trouve chez d'autres poètes et qui commencent à entrer dans la langue (Seiler 1969 : 119).

Autre preuve de son attachement à la Pléiade : le sonnet, forme poétique favorite de ce groupe d'écrivains (surtout de Ronsard et de Du Bellay) devient aussi son genre préféré (Seiler 1969 : 112). Comme eux, elle puise à la source de l'Antiquité classique, non pas dans son choix de textes à traduire, qui sont des œuvres d'inspiration religieuse composées par des contemporains, mais plutôt dans ses lectures, son enseignement et les références aux littératures grecques et latines qui parsèment ses œuvres originales (Seiler 1969 : 109).

Il est par contre étonnant qu'Anne de Marquets n'emploie pas d'expressions italiennes dans ses textes, compte tenu qu'elle traduit Flaminio et qu'elle

entretient des relations avec la Cour, elle-même italianisante. Par ailleurs, elle suit aussi l'opinion de la majorité en ce qui concerne l'orthographe : elle utilise celle en usage chez Ronsard et la majorité des poètes de la seconde moitié du XVI^e siècle (Seiler 1969 : 118).

Quant à sa manière de traduire proprement dite, la traductrice ne s'adonne ni au strict mot à mot, ni à la plus pure tradition libre des «belles infidèles». Aux dires de Seiler, elle suit d'assez près la version originale, mais se permet certaines libertés pour rendre le texte plus compréhensible et pour «donner à ses vers le plus de perfection possible» (1969 : 66). Elle ne va cependant pas jusqu'à embellir son texte outre mesure pour le mettre au goût du jour, comme le feront la majorité des traducteurs et des traductrices du XVII^e siècle.

Dans sa version française des *Divines poésies*, par exemple, elle s'applique à rendre toute la ferveur des aspirations de Flaminio, «sans s'attacher selon son propre aveu strictement aux paroles de l'Italien» :

Et pour reuenir à madicte traduction, ie confesse n'y auoir obserué beaucoup de choses qui eussent esté bien requises, ny rendu vers pour vers: ioinct que i'ay en quelques endroicts usé de Paraphrase, selon qu'il m'a semblé bon, ou bien qu'il m'estoit plus facile en ceste sorte (de Marquets, citée par Seiler 1969 : 65)¹⁴.

En rendant les vers latins des *Collectes* en vers français, la traductrice se permet également des libertés et ne semble pas se soucier d'une traduction fidèle. Toujours selon Seiler,

c'est une traduction assez libre, visant plutôt la souplesse que l'exactitude de l'expression rendue. [...] la traduction de la poétesse ne suit pas la version latine de D'Espence. Laissant de côté les embellissements poétiques et les allusions mythologiques du théologien, elle s'attache à rendre aussi exactement que possible la pensée de l'Église (1969 : 47).

Bien qu'il ne me soit pas possible ici de vérifier ces assertions par une comparaison serrée des textes originaux et de leur traduction, il semble tout

de même qu'Anne de Marquets aurait traduit plus librement que la plupart des femmes de la Renaissance, dont les traductions «se caractérisent par leur grande littéralité» (Delisle et Woodsworth 1995 : 154). Sa manière de traduire correspondrait davantage à celle de la grande majorité des traducteurs *masculins* de son temps : elle n'hésite pas à étoffer, retrancher ou modifier, quand bon lui semble, sans toutefois aller aussi loin que les traducteurs du XVIIe siècle.

Cette attitude de la traductrice est assez inattendue, compte tenu de la prudence dont elle faisait habituellement preuve, par exemple dans ses choix lexicaux et orthographiques. Il est aussi étonnant qu'avec les *Divines poésies*, elle ne se cache plus sous le couvert de l'anonymat, comme elle l'a fait pour les *Collectes*, ce qui lui aurait assuré une certaine protection. Mais les libertés que se permet la traductrice surprennent surtout en raison de la littéralité avec laquelle les catholiques tâchaient à cette époque de traduire les textes religieux, souvent malmenés (à leurs yeux) par des traducteurs *hérétiques*¹⁵.

À la fois religieuse et disciple de la Renaissance, Anne de Marquets joue donc un double rôle dans l'histoire de la traduction et de la littérature. Désireuse de mettre son talent au service de la foi chrétienne, elle utilise la traduction, puis l'imitation, pour propager la poésie religieuse : elle marque ainsi le point de départ d'une nouvelle tentative visant à restaurer la poésie purement religieuse et spécifiquement catholique en France¹⁶. En tant que dominicaine, elle se doit d'inculquer les principes traditionnels de l'éducation religieuse et liturgique de son ordre, mais, malgré son isolement, elle subit l'influence des mouvements littéraires et des écrivains de son temps. Au côté traditionnel de la religieuse s'oppose donc une tendance plutôt progressiste. Elle n'hésite pas à faire pénétrer dans une sphère souvent considérée imperméable (le couvent de religieuses cloîtrées) les idées nouvelles de la Renaissance. Ajoutons cependant un bémol à son «progressisme» : elle prend bien soin d'écarter, de modifier ou d'atténuer ce qui pourrait être nuisible à la religion catholique... Ainsi, par son enseignement, elle influence grandement la vie intellectuelle de son monastère : «À cet égard, son rôle [...] est extraordinaire, sinon unique», ajoute Seiler (1969 : 101).

Conclusion

Sans être une figure dominante de l'histoire de la traduction au XVI^e siècle, Anne de Marquets compte néanmoins parmi les nombreux traducteurs de la Renaissance dont les œuvres prennent une importance presque égale aux productions originales. Comme eux, elle contribue à la «défense» et à l'«illustration» de la langue française, tant par ses traductions et ses imitations d'œuvres latines que par l'importance qu'elle accorde au français dans son enseignement. Elle a de plus le mérite, comme traductrice puis comme imitatrice, d'avoir été l'instigatrice d'un mouvement pour restaurer la poésie religieuse en France, mouvement poursuivi par certains de ses contemporains.

L'œuvre d'Anne de Marquets n'est pas très connue aujourd'hui et ne se démarque pas par ses grandes qualités littéraires. Toutefois, à une époque où bien peu de femmes réussissaient à percer dans le monde des lettres et où la traduction était souvent pour elles une des seules pratiques d'écriture acceptées, ses traductions et ses œuvres originales ont été étonnamment bien reçues, tant par le public lecteur en France que par les grands écrivains du temps. Soeur Anne semble également se distinguer des autres traductrices de son époque par sa façon d'envisager la traduction (non pas comme un simple exercice de style, mais comme un instrument servant à restaurer la poésie religieuse et ainsi à propager la foi chrétienne) et par sa manière de traduire (non littérale). Une étude plus exhaustive portant sur les autres traductrices françaises de la Renaissance et sur leur conception et leur pratique de la traduction permettrait fort probablement d'établir un plus grand nombre de parallèles avec l'œuvre de traductrice d'Anne de Marquets.

Notes

1. Chef-lieu de comté des Yvelines, sur la Seine.
2. Date la plus plausible selon M. H. Seiler, qui a effectué des recherches biographiques approfondies.

3. «Le 12 mai 1588, le peuple parisien, encadré par les ligueurs, se souleva en faveur d'Henri Ier, duc de Guise, en bloquant avec des barricades les troupes royales dans le centre de la ville, ce qui provoqua la fuite d'Henri III à Chartres.» (Grand Larousse)

4. Catherine de Médicis espérait ainsi calmer les querelles religieuses, entre protestants et catholiques, qui menaçaient le pays et le trône.

5. Poème anonyme intitulé *Response aux Pasquins tirez de la Sainte Escripiture, et destournez de leur vray sens par une Nonain de Poissy, en faveur des Prelats de France.*

6. L'année précédente, on les avait remis à un imprimeur qui les avait publiés sans le consentement de la poétesse. Selon Seiler, elle aurait accepté de publier ses poèmes pour protéger ses droits ou par ordre formel de la Prieure du couvent, mais elle aurait préféré rester inconnue, conformément à la tradition dominicaine (1969 : 28).

7. Professeur de Ronsard et de Du Bellay et membre de la Pléiade.

8. Titre original : *Collectarum Ecclesiasticarum Liber unis, Ad Margaritam Christianis, Regis Sororem.*

9. Titre complet de l'édition originale : *Les Divines Poesies de Marc-Antoine Flaminus: Contenant diverses Prieres, Meditations, Hymnes & action de graces à Dieu: Mises en François, avec le Latin respondant l'un à l'autre. Avec plusieurs Sonnets & Cantiques, ou Chansons Spirituelles pour louer Dieu, A Madame Marguerite, soeur du Roy treschretien Charles IX.*

10. L'absence de préface ou d'avant-propos de sa part s'explique assez facilement dans le cas des *Collectes*, puisqu'elle désirait garder l'anonymat le plus total.

11. La plupart sont gardées à la Réserve de la Bibliothèque nationale de Paris et à la Bibliothèque de la Ville de Versailles.

12. «ce qui ne l'empêchera pas de traduire Virgile trois ans plus tard...», fait remarquer Horguelin (1981 : 58).

13. Marot et son groupe considéraient la traduction comme un bon exercice de style pouvant contribuer à l'enrichissement de la langue, et la version, comme un genre littéraire en soi. L'helléniste Thomas Sébillet (1512?-1589) a exposé cette position dans son *Art poétique françois* en 1548 (Delisle et Woodsworth 1995 : 51).

14. Ce passage est tiré d'une lettre d'Anne de Marquets à la princesse Marguerite.

15. Par exemple, en traduisant ses *Psaumes*, Baïf «progressé d'un mot à l'autre veillant à traduire le plus exactement possible chaque terme» pour ne pas «trahir la vérité hébraïque» (Maser 1981 : 338).

16. À la suite d'Anne de Marquets, d'autres poètes commencèrent à imiter des modèles italiens. Parmi ces poètes, Seiler mentionne entre autres Claude Estienne Nouvelet, Jacques de Billy, François Perrin et Michael Coyssard. Cependant, ajoute-t-elle, «la plupart de leurs efforts isolés demeurent stériles» (1969 : 75).

Bibliographie

Delisle, Jean et Judith Woodsworth (dir.) (1995). *Les Traducteurs dans l'histoire*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa /Paris, Éditions de l'UNESCO, 348 p.

Horguelin, Paul A. (1981). *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*. Montréal, Linguatex, 230 p.

Maser, Simone (1981). «La Traduction des Psaumes par J. A. de Baïf», *Revue canadienne de littérature comparée : La traduction à la Renaissance*, vol. VIII, no 2, p. 334-341.

Seiler, Mary Hilarine (1969). *Anne de Marquets, poétesse religieuse du XVI^e siècle* (c1931). New-York, AMS Press, 143 p.

Source : Ce portrait est extrait de la thèse de maîtrise d'Andrée Sirois *Les femmes dans l'histoire de la traduction. De la Renaissance au XIX^e siècle. Domaine français*, soutenue en 1997 à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.